

APPEL À COLLABORATION



REALISATION DE VIDEOGRAMMES - 2026

POCTEFA PITON

APPEL A COLLABORATION

Type	Réalisation audiovisuelle
Nom	VIDEOGRAMMES MONTAGNES EN TRANSITION
Projet	POCTEFA PITON

1. Présentation

Réseau Éducation Pyrénées Vivantes

Le Réseau Éducation Pyrénées Vivantes (REPV) est une association transfrontalière qui développe des actions d'éducation à l'environnement et de médiation aux territoires sur l'ensemble des versants pyrénéens.

Rassemblant 98 structures membres (France, Espagne, Andorre), il porte différentes initiatives pour la conception de dispositifs pédagogiques autour d'enjeux pyrénéens.

Projet

Le réseau Education Pyrénées Vivantes est un des partenaires du projet POCTEFA PITON.

Dans le cadre de ce projet transfrontalier le réseau intervient comme médiateur entre les différents groupes sociaux pour accompagner nos territoires et leurs stations vers un autre modèle de développement plus soutenable et plus en lien avec les enjeux actuels écologiques et énergétiques :

- Élaborer et tester une méthodologie de médiation pour mettre en mouvement l'ensemble des forces vives de territoires abritant des stations de ski vers une transition adaptée aux vulnérabilités et enjeux actuels
- Concevoir des outils pédagogiques permettant de renforcer la médiation.

Le réseau met en œuvre les actions suivantes :

- Un kit d'animation territoriale et une mallette pédagogique de la transition à destination des habitants, socio-professionnels et élus des territoires.
- Des expérimentations de médiation au cœur de territoires pilotes.

- Un Serious game "Territoires en transition" pour les étudiants et les décideurs de nos territoires pour se rendre compte de l'incidence et de l'imbrication de nos choix de gestion territoriale.

2. Objet de la présente consultation

Vidéogrammes MONTAGNES EN TRANSITION – POCTEFA PITON

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations de réalisation, tournage, prise de sons, mixage et montage vidéos nécessaires à la production de capsules vidéo autour de la transition des territoires de montagne dans les Pyrénées. Ces vidéos d'une durée maximale de 7 à 10 minutes s'inscrivent dans le cadre du projet POCTEFA PITON dont le réseau Éducation Pyrénées Vivantes est partenaire.

Dans le cadre de ce projet POCTEFA PITON et afin de constituer une offre de formation numérique pour des médiateurs et techniciens territoriaux, le réseau Education Pyrénées Vivantes conçoit une offre de formation à distance. Cet outil de formation numérique présentera des contenus textuels, sonores, vidéos, photos, graphiques et des documents associés. Il sera hébergé sur une plateforme moodle (PIRIMOOC).

Charge de travail	<p>Le prestataire retenu sera chargé des prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tournage (2 caméras) conformément aux scénarii. • Montage des séquences audiovisuelles selon les scénarii. • Intégration de photos, graphiques, illustrations, animations au cœur des vidéos. • Ajout d'une ambiance sonore et d'effets visuels. • Habillage et titrage • Étalonnage et mixage audio. • Les vidéos seront produites en français, en castillan ou en catalan traduites et sous-titrées. Les traductions seront fournies par le commanditaire. L'intégration des sous-titres sera assurée par le prestataire. • Exportation des vidéos dans les formats requis. <p>NOMBRE DE VIDEOGRAMMES ENVISAGES : 11</p>
Période de mise en œuvre	<p>Juin - Octobre 2026</p>

La structure de chaque vidéogramme sera basée sur l'intervention de spécialistes qui seront interrogés en condition studio face caméra (plus caméra contre-champ).

Chaque capsule vidéo mobilisera de 1 à 5 intervenants qui traiteront de 2 à 4 questions spécifiques (en moyenne). Plusieurs capsules pourront être réalisées avec les mêmes intervenants.

Les intervenants sont mobilisés par le commanditaire.

Afin d'illustrer son propos, l'intervenant pourra mobiliser des infographies simples (data visualisations animées) des graphiques, des photos ... Ce matériel fourni par le commanditaire (sauf dans le cas des infographies) sera intégré aux vidéos.

Détail des 11 capsules vidéos (de 7 à 10 min en moyenne):

- La sphère des acteurs du projet
 - **L'ACTEUR INITIATEUR (2 intervenants)**
 - **L'ACTEUR DIAGNOSTIC (2 intervenants)**
 - **L'ACTEUR SOUTIEN DU TERRITOIRE (1 intervenant)**
 - **L'ACTEUR FACILITATEUR (1 intervenant)**
- Les outils clés du projet
 - **COMPRÉHENSION DE LA SITUATION (1 intervenant)**
 - **CO-CRÉATION (2 intervenants)**
 - **PROTOTYPAGE (3 intervenants)**
- Les étapes clés du projet
 - **LE FONCTIONNEMENT DES SEANCES DES ATELIERS PARTICIPATIFS (3 intervenants)**
 - **LES AVANCEES DES SEANCES ATELIERS (3 intervenants)**
 - **LE TRAVAIL EN INTER-SEANCES (3 intervenants)**
 - **SYNTHESE ET PASSAGE A L'ACTION (5 intervenants)**

La première phase d'enregistrement aura lieu les 2 et 3 juin à Targassonne (Pyrénées-Orientales – FR).

En fonction de cette première phase, une seconde phase complémentaire pourra être envisagée. Cette phase 2 d'enregistrements complémentaires sera devisée en option sur un point d'enregistrement situé à Foix – Ariège – FR.

Livrables

- Les vidéos devront être livrées dans les formats suivants :
Format HD 1080p
Format 16/9° qui puisse être aussi adapté à la diffusion sur les réseaux sociaux (en option).
Le commanditaire est propriétaire des films produits.

Le prestataire cède au commanditaire, le réseau Éducation Pyrénées Vivantes, représenté par Philippe Serre, directeur du REPV, l'ensemble des droits patrimoniaux d'auteur sur les vidéos réalisées dans le cadre de ce contrat, et ce pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur.

Cette cession comprend notamment, sans que cette liste soit limitative :

- **Le droit de reproduction** : le droit de reproduire les vidéos sur tout support (DVD, clés USB, site internet, plateformes de diffusion...) et par tout procédé (téléchargement, streaming...).
- **Le droit de représentation** : le droit de diffuser les vidéos publiquement, notamment par projection publique, diffusion télévisuelle, mise en ligne sur internet...
- **Le droit d'adaptation** : le droit de modifier les vidéos, de les traduire, de les incorporer dans d'autres oeuvres...
- **Musique et images** : Si le prestataire utilise de la musique ou des images tierces dans les vidéos, il doit s'assurer d'avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès des ayants droit.
- **Sous-traitance** : Si le prestataire souhaite sous-traiter une partie des prestations, il doit obtenir l'accord préalable du commanditaire et s'assurer que le sous-traitant cède également ses droits au commanditaire.

Droits moraux

Le prestataire conserve ses droits moraux sur les vidéos, notamment :

- **Le droit de paternité** : le droit d'être reconnu comme l'auteur des vidéos. Le commanditaire s'engage à mentionner le nom du prestataire dans les crédits des vidéos, selon les modalités définies en accord avec le prestataire.
- **Le droit au respect de l'oeuvre** : le commanditaire s'engage à ne pas modifier les vidéos d'une manière qui pourrait porter atteinte à l'honneur ou à la réputation du prestataire.

Profil attendu

Expériences	<ul style="list-style-type: none"> Expériences multiples dans la réalisation mixage, montage de vidéogrammes courts.
Disponibilité	Impérative les 2 et 3 juin.

3. Critères d'attribution

Les critères suivants ont été définis pour l'attribution de la présente mission :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Proposition économique	70 points
Proposition technique	30 points

Évaluation de la proposition économique (70 points)

Coût total TTC	La proposition économique doit mentionner les coûts totaux, y compris les frais de déplacement
----------------	--

Évaluation de la proposition technique (30 points)

La structure présentera une brève description de ces activités, expériences et compétences (3000 caractères maximum).

4. Soumission des candidatures

Documents attendus	Les entités intéressées doivent envoyer leurs propositions sous la forme d'un document au format PDF, répondant aux propositions techniques et économiques de la présente offre.
Mode de transmission	Courrier électronique à candidature@repv.org
Date limite de remise des candidatures	Le 21 mai 2026 à 18h00

5. Formalisation de l'accord de collaboration

Sur la base des candidatures reçues, le Réseau Éducation Pyrénées Vivantes départagera celles qui répondent le mieux aux conditions demandées dans le présent document.

La sélection sera communiquée au plus tard le 22 mai 2026 à 18h00 par courriel.

Le candidat retenu devra fournir un devis formalisé pour le service faisant l'objet de la présente consultation, dûment signé et renvoyé à l'entité en signe d'acceptation de la mission.

Les candidats n'ayant pas été retenus seront notifiés par courrier électronique.